

# Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020

16 novembre 2021  
Français  
Original : anglais/français

New York, du 4 au 28 janvier 2022

## Vérification du désarmement nucléaire

### Document de travail présenté par l'Allemagne et la France

#### Un engagement commun pour le désarmement nucléaire

1. En tant que parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la France et l'Allemagne partagent l'objectif ultime de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires et à un désarmement général et complet « sous un contrôle international strict et efficace », comme le prévoit l'article VI du Traité.
2. Bien qu'un « traité de désarmement général et complet » (article VI du Traité sur la non-prolifération) ne puisse être réalisé que lorsque l'environnement stratégique y est propice, nos deux pays considèrent que sa vérifiabilité et sa vérification sont des éléments clés. L'article VI rappelle que les obligations découlant d'un tel traité devront être soumises à un « contrôle strict et international ». Plus généralement, une vérification efficace des traités et des accords de maîtrise des armements est essentielle pour garantir le respect intégral de ces derniers et instaurer la confiance entre les parties. Un traité de désarmement ne vaut rien s'il ne peut être vérifié de manière efficace.
3. La France et l'Allemagne considèrent que, si la vérification n'est pas une fin en soi, les travaux sur la vérification du désarmement nucléaire constituent une contribution précieuse aux efforts déployés au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération. Les régimes de vérification devront nécessairement être liés à un traité spécifique, dont les négociations auront lieu lorsque le contexte international le permettra. Néanmoins, le contexte actuel ne doit pas nous empêcher de faire avancer les discussions sur la vérification du désarmement nucléaire, lesquelles féliciteront à terme le travail de futurs négociateurs. Par ailleurs, aussi crucial que soit le développement de la vérification internationale du désarmement nucléaire au niveau multilatéral, les mesures bilatérales et unilatérales de transparence et de désarmement ne doivent être ni oubliées ni sous-estimées.
4. Afin de contribuer à l'effort multilatéral sur la vérification du désarmement nucléaire, nos pays ont été activement impliqués dans des forums spécifiques au cours des dernières années (voir ci-dessous), et ont décidé d'organiser un exercice pratique pour faire progresser nos connaissances et notre compréhension communes dans ce domaine.



*Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire*

5. La France et l'Allemagne participent depuis 2015 au Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire. Cette enceinte, qui a réuni plus de 30 États depuis 2015, vise à améliorer la compréhension des défis et enjeux techniques liés à la vérification du désarmement nucléaire, notamment en termes de sécurité. Il permet un dialogue technique entre États non dotés et États dotés d'armes nucléaires sur la vérification du désarmement nucléaire et de développer une connaissance et une compréhension communes de cette question.

*Groupe d'experts gouvernementaux*

6. Lors de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la France et l'Allemagne ont voté en faveur de la résolution 71/67 intitulée « Vérification du désarmement nucléaire », qui a établi un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la promotion du désarmement nucléaire. La France et l'Allemagne ont participé activement à ce Groupe, qui s'est conclu par un rapport consensuel, recommandant la poursuite des travaux et présentant des pistes d'action pour l'avenir.

7. Lors de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la France et l'Allemagne ont voté en faveur de la résolution 74/50 établissant un nouveau groupe d'experts gouvernementaux chargé d'« examiner plus avant les questions de vérification du désarmement nucléaire ». Nos deux pays sont prêts à prendre part à ces travaux, qui devraient intervenir en 2022 et 2023.

**Cadre et objectifs de l'exercice franco-allemand de vérification du désarmement nucléaire (NuDiVe).**

8. L'exercice NuDiVe qui s'est déroulé en septembre 2019 au *Forschungszentrum Jülich* (Allemagne) est une initiative menée conjointement par l'Allemagne et la France dans le cadre de nos engagements nationaux respectifs énoncés dans le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire. L'exercice était ainsi naturellement ouvert à la participation multilatérale des États dotés ou non d'armes nucléaires impliqués dans l'initiative du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire. Des experts de treize pays au total, issus des deux groupes de pays, ont participé à l'exercice.

9. Cet exercice a bénéficié de l'expérience d'autres initiatives internationales de vérification du désarmement nucléaire – en particulier les travaux et exercices précédents de l'Initiative du Royaume-Uni et de la Norvège et du Quad sur la vérification (Norvège, Suède, Royaume-Uni, États-Unis). S'appuyant sur ces expériences précédentes, l'exercice NuDiVe a été conçu pour cibler spécifiquement les aspects qui méritaient d'être davantage approfondis dans le domaine de la vérification.

10. NuDiVe était le premier exercice multilatéral de vérification du désarmement nucléaire axé sur une dimension particulièrement sensible de la vérification du désarmement nucléaire, le démantèlement d'une arme nucléaire. L'exercice visait à simuler des procédures d'inspection afin de s'assurer que des matières nucléaires n'étaient pas détournées lors du démantèlement d'une tête nucléaire, qui doit être effectué à huis clos conformément aux obligations de non-prolifération. Cette phase du démantèlement est en effet particulièrement sensible, car la chaîne de possession d'un article déclaré doit être rompue et l'article doit être soustrait par les États dotés d'armes nucléaires au contrôle des inspecteurs afin de respecter les contraintes de non-prolifération et de sécurité nationale. En même temps, cela doit être fait d'une manière qui n'entrave pas la confiance dans le processus de désarmement.

11. L'exercice NuDiVe s'est donc concentré sur les procédures et l'application des technologies appropriées pour garantir l'absence de détournement de matières nucléaires pendant l'opération de démantèlement d'une tête nucléaire dans le cadre d'un régime de vérification lié à un traité. L'exercice a suivi le schéma d'un éventuel traité de vérification multilatéral et a donc tenu compte des obligations nécessaires liées à la protection des informations sensibles en matière de prolifération et des impératifs de sécurité nationale.

12. Même si nous espérons que les travaux conduits dans le cadre de NuDiVe, et plus généralement du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, faciliteront l'action des négociateurs lorsqu'il s'agira d'établir un traité de désarmement pouvant être vérifié de manière robuste, cet exercice n'a pas pour but de créer un modèle unique de vérification multilatérale du désarmement nucléaire. Tout régime de vérification associé à un traité ou arrangement international résultera des négociations de l'instrument en question et aura été agréé entre ses parties.

#### *Organisation de l'exercice NuDiVe et caractéristiques principales*

13. NuDiVe s'est concentré sur la simulation des procédures d'inspection visant à garantir le non-détournement de matières fissiles lors du démantèlement d'une ogive nucléaire fictive :

- Les participants ont été séparés en trois équipes : une équipe d'inspecteurs, une équipe du pays hôte et une équipe d'évaluateurs, chargée d'évaluer l'exercice lui-même.
- Pour des raisons tenant à la sûreté et à la sécurité nucléaire, et afin de garantir la faisabilité de l'exercice, les matières nucléaires spéciales et autres matières ont été simulées à l'aide de substituts : des radio-isotopes de substitution émettant des rayons gamma et des neutrons d'une manière équivalente à 50 grammes de plutonium.
- Les inspecteurs étaient en permanence sous la surveillance visuelle de l'équipe hôte et n'étaient pas autorisés à pénétrer dans la zone de démantèlement sans un équipement spécial (combinaison Tyvek) afin d'éviter tout prélèvement volontaire ou involontaire de particules nucléaires.
- Le transport de l'article à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de démantèlement était encadré par le passage à travers un portail de détection (détectant la présence de neutrons et de rayons gamma), par la présence des inspecteurs sur place (observation visuelle), et l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.
- L'équipe d'inspecteurs s'est concentrée pendant l'exercice sur la salle de démantèlement. Les inspecteurs ont posé des scellés afin de garantir qu'aucun détournement à leur insu ne soit possible. Pour ce faire, ils ont utilisé des détecteurs de rayons gamma et de neutrons avant et après le démantèlement de manière à garantir que la matière nucléaire n'avait pas été détournée lors des opérations de démantèlement, effectuées à huis clos pour des impératifs de non-prolifération.

#### *Implication des participants et retours*

14. NuDiVe a réuni des experts du monde entier (Allemagne, Australie, Canada, États-Unis, France, Hongrie, Japon, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Suède, Suisse). Outre les conclusions tirées par les participants des équipes des hôtes et des inspecteurs, une équipe d'évaluateurs a produit un rapport d'évaluation étayé, soulignant les points forts de l'exercice et identifiant les points sur lesquels une amélioration était possible. Le succès de l'exercice NuDiVe et ses conclusions doivent encourager à accroître l'engagement multilatéral pour la vérification du désarmement

nucléaire et offrir une compréhension plus approfondie, ainsi que de nouvelles idées pour le futur travail sur cette thématique.

15. Une deuxième édition de l'exercice NuDiVe aura lieu en 2022 au *Forschungszentrum Jülich* (Allemagne). Si le scénario et le cadre général de l'exercice resteront les mêmes, cette nouvelle édition tiendra compte des conclusions des évaluateurs afin d'en améliorer l'expérience, et utilisera des technologies différentes pour la détection et la gestion des données. Cet exercice se déroulera à nouveau dans un cadre multilatéral, avec la contribution de l'UNIDIR, et de nombreux pays ont déjà confirmé leur participation. Ils confirment ainsi un intérêt commun à faire avancer l'approche concrète et pragmatique de NuDiVe sur la vérification du désarmement nucléaire, y compris dans le cadre de l'article VI du TNP.

16. En savoir plus : <https://www.ipndv.org/reports-analysis/nudive-exercise-full-documentation>.

---